



## Assemblée générale mixte du 06 mai 2021

### Questions écrites posées au conseil d'administration de la société Theradiag

---

06 mai 2021 - Pour mémoire, les questions écrites, pour être recevables, doivent être adressées au Président du Conseil d'administration et envoyées au siège social de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par télécommunication électronique au plus tard le 04 mai 2021. Elles doivent, enfin, être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

Cinq questions écrites ont été reçues par la Société de la part d'un seul actionnaire. Ces questions sont parvenues à la Société dans les formes et les délais requis par la réglementation.

Le texte de ces questions est repris en intégralité et dans leur forme originale ci-dessous.

#### **Questions reçues d'un actionnaire (26.239 actions), le mercredi 22 avril 2021**

- 1. Expansion des activités aux États Unis J'aimerais obtenir le Chiffre d'Affaires aux USA de l'activité Théranostic sur les cinq dernières années. Le rythme de croissance de 34%, mentionné en Février 2021 pour l'année 2020, se poursuit-il sur les quatre premiers mois de 2021 ?**

*Le chiffre d'affaires de l'activité Théranostic, à périmètre comparable et hors revenu non récurrent de validation clinique, aux États-Unis, s'élevait à 374 K€ en 2016, à 574 K€ en 2017, à 676 K€ en 2018, à 605 K€ en 2019 et à 980 K€ en 2020. De plus, il est à noter que la légère baisse de l'activité en 2019 est liée à l'arrêt du partenariat entre Theradiag et InformDx, ainsi qu'au temps nécessaire à la mise en place d'une nouvelle structure avec la société HaliuDx Inc. Cette structure prend la forme d'un contrat de distribution annoncé au marché le 14 mai 2019<sup>1</sup>. Il est opérationnel depuis juillet 2019.*

*La croissance des premiers mois 2021 du Théranostic est positive en dépit des deux facteurs suivants. Premièrement, la pandémie du Covid-19 qui limite toujours en 2021 les accès aux structures de soins pour les patients, et deuxièmement la tempête de neige de février 2021 qui a fortement réduit les transports des échantillons de médicaments.*

- 2. Déploiement de l'automate i-Track10. Lors de précédentes réunions en 2019 / début 2020, vous aviez indiqué qu'un point sera fait pour ce qui concerne ce déploiement. Pouvez-vous nous en indiquer les grandes lignes (base installée / automates en commande, objectifs 2021, comparaison en volume par rapport à la base installée ancienne génération).**

*A ce jour, sept automates i-Track10 (ou équivalent) sont en activité. Theradiag étudie onze placements supplémentaires sur l'année 2021. Sur le premier trimestre 2021, une part significative des revenus sont liés à la vente de i-Tracker (contre 0% sur le premier trimestre 2020). Ce bon chiffre doit néanmoins tenir compte de l'environnement Covid-19 qui ralentit l'activité, du nombre de biomarqueurs actuellement valides (quatre sont en activité et quatre autres sont en R&D), et des procédures d'enregistrement en cours dans certains pays. Toutefois, ce déploiement est difficile à comparer avec l'ancienne génération, la base*

---

<sup>1</sup> [14/05/2019 : THERADIAG renforce sa présence aux Etats-Unis sur le monitoring des biothérapies – Theradiag.](#)

*Elisa, sur laquelle il n'était pas possible de réaliser de tracking. En tout état de cause, la Société anticipe le remplacement progressif de certains sites Elisa par des i-Track10.*

- 3. Dans le Rapport de Gestion (chap IV), la progression de l'activité aux USA est de 24%. Or, dans le communiqué des résultats annuels de Mars, cette progression est de 34%. Comment réconcilier ces chiffres ?**

*Le chiffre de 24%, publié dans le Rapport de Gestion, inclut une partie de la facturation à HOB de ses instruments en 2019. Ainsi, à périmètre équivalent (hors ces éléments de ventes exceptionnels liés à HOB), la croissance de l'activité aux États-Unis a bien été de 34%.*

- 4. Prévisions : Dans le Rapport de Gestion, vous mentionnez que 'la Société n'entend pas faire de prévisions ou d'estimation de bénéfice'. Pouvez-vous nous indiquer quelles en sont les raisons ? L'important travail de repositionnement de la société étant en grande partie achevé et votre activité semblant plutôt 'prévisible', compte tenu d'un momentum fort pour la BU Théranostic et une relative stagnation de la BU IVD. De plus, le retour à une situation bénéficiaire a été clairement identifié par la société comme l'objectif prioritaire de l'année 2021.**

*La Société ne souhaite pas prendre d'engagements sur des prévisions ni d'estimations de bénéfices chiffrées, compte-tenu de ses obligations légales et réglementaires. Toutefois la Société a mis en place un plan stratégique et ambitieux clair vis-à-vis de ses actionnaires et du marché. Ce plan repose sur trois axes stratégiques. Premièrement, le retour prioritaire et rapide à la rentabilité tout en maintenant une position financière saine. Deuxièmement, la poursuite des investissements dans l'innovation afin de maintenir le leadership de Theradiag dans le monitoring des biothérapies (traitement des échantillons en continu, élargissement du portefeuille biothérapie et d'aires thérapeutiques, et nouvelles plateformes). Et troisièmement, le développement commercial et l'internationalisation avec une priorité donnée aux États-Unis, premier marché du monitoring de biothérapies, mais aussi aux autres grands marchés mondiaux et centres influents intéressés par cette approche.*

- 5. Rémunération des dirigeants. Sur la base des comptes publiés, les jetons de présence sont passés de 83000E à 125000E. Pouvez-vous nous indiquer les raisons de cette très forte hausse, alors que les objectifs financiers ne sont pas encore atteints ?**

*Pour rappel, la huitième résolution de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société en date du 16 mai 2019 a fixé à 150.000 euros la somme globale maximum à allouer aux administrateurs. Les montants de rémunérations mentionnés sont ainsi bruts et n'atteignent pas ladite somme globale fixée par l'Assemblée Générale du 16 mai 2019. Les éléments de différence d'une année sur l'autre s'expliquent notamment par le fait (i) que l'année 2020 a compté un administrateur indépendant (M. Geijia OUYANG) de plus que l'année précédente, et (ii) que l'année 2020 a réuni plus souvent les administrateurs de la Société (8 réunions du Conseil d'administration en 2020 contre 5 réunions en 2019). Cette progression est notamment liée à la seconde convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de 2020 et à des réflexions stratégiques du Conseil d'administration de la Société sur l'avenir de Theradiag.*